

C'est à nos entrepreneurs privés, avec l'aide de nos délégués commerciaux, qu'il appartient de résoudre nos difficultés dans le domaine de l'exportation de la farine. Les meuniers et les producteurs primaires prennent déjà des mesures en vue d'offrir aux Antilles de la farine d'une qualité et d'un prix capables de concurrencer les farines subventionnées expédiées par les États-Unis. Les exportations de blé et de farine vers les Antilles ne constituent qu'un aspect du tableau. Pour augmenter nos exportations nous devons, et nous le pouvons, importer un plus grand nombre de produits agricoles antillais. La solution du problème incombe en partie à la nouvelle fédération et en partie à nous-mêmes. Il est indispensable de procéder à des échanges d'idées et de connaissances techniques entre nos deux pays. A mesure que les cultivateurs antillais apprendront à fournir au marché des produits de qualité constante, nous les verrons rechercher de plus vastes marchés.

L'enquête agricole entreprise par M. A. L. Joly, pour la Commission des Caraïbes, révèle une autre phase de leur expansion. Il a fait un autre commentaire intéressant à propos de l'examen des méthodes visant à améliorer l'agriculture, indépendamment de celle que j'ai mentionnée, comme la normalisation de la production permettant de mettre à la disposition des exportateurs des produits d'une qualité constante acceptable. Il mentionne une difficulté que le Canada pourrait peut-être aider à résoudre. En examinant le rapport entre l'agriculture antillaise et sa croissance industrielle, il déclare que l'agriculture de ce pays est inefficace, et qu'il ne suffit pas de se contenter qu'elle soit aussi efficace que celle de n'importe quelle autre région tropicale. Voici ce qu'il dit:

...L'agriculture des Caraïbes est manifestement inefficace, par suite principalement d'un manque de gestion. Une bonne gestion vise à organiser les autres facteurs économiques de production de façon à obtenir la combinaison la plus efficace. S'il y a encore trop de main-d'œuvre qui travaille avec du matériel arriéré, ce qui est si typique d'une grande partie de l'agriculture antillaise, c'est que les dirigeants n'ont pas encore trouvé le moyen de rétablir convenablement l'équilibre. L'insuffisance de gestion ne vient pas de ce que les dirigeants manquent d'intelligence ou d'énergie, mais du fait qu'ils soient trop peu nombreux. Le problème que les Antilles doivent résoudre n'est pas de permettre à un excédent de jeunes hommes formés de trouver des terres et de l'argent pour se lancer dans l'agriculture, mais de trouver ceux qui remplaceront le petit nombre de dirigeants actuels lorsqu'ils prendront leur retraite.

Voilà un problème de l'agriculture des Antilles que les gouvernements, les sociétés particulières d'exportation et nos universités peuvent aider à résoudre en favorisant la formation de jeunes hommes et en préparant les

[M. Clancy.]

administrateurs dont cette nouvelle région a besoin.

La Fédération des Antilles anglaises, qui compte une population de 3 millions et dont le taux de natalité est très élevé, ne pourra jamais produire assez pour nourrir sa population qui augmente sans cesse. Il faut compter que le niveau d'existence ne cessera de s'accroître. Nous avons donc à notre porte un marché qu'il nous faut conquérir. La plupart des produits agricoles antillais pour lesquels on devra trouver des débouchés ne font pas concurrence à nos propres produits. D'autre part, à mesure que les Antilles anglaises relèveront les normes et la qualité de leurs produits, certains groupes aux États-Unis exerceront des pressions pour limiter les importations de ces produits agricoles rivaux. Le Canada se trouvera donc dans une situation avantageuse; une occasion lui est offerte de s'ouvrir un nouveau débouché de commerce réciproque de produits agricoles; il nous faut profiter d'une occasion aussi favorable.

M. J. A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, mes remarques sur la résolution à l'étude seront très brèves car, depuis le commencement du débat, j'ai eu le malheur de constater que toutes les données statistiques que j'avais pris tant de temps et de peine à trouver ont été présentées par les préopinants.

L'honorable député de Burin-Burgeo (M. Carter) a exposé les problèmes du commerce avec les Antilles, surtout en tant qu'ils s'appliquent à Terre-Neuve et à nos provinces de l'Atlantique. Il est intéressant de remarquer que l'industrie du poisson salé, qui traverse une manière de crise en ce moment, se pratique en majeure partie dans les provinces de Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve, et parmi les principaux acheteurs qui nous restent pour notre poisson salé, il y a les Antilles anglaises. Nous espérons que les difficultés qu'éprouvent les commerçants de poisson des provinces de l'Atlantique et les autorités de la Jamaïque et des autres Antilles seront bientôt surmontées, afin que nous puissions reprendre nos traditionnelles et heureuses relations commerciales avec un de nos meilleurs acheteurs de poisson salé.

Ainsi que les préopinants l'ont signalé, le Canada et, en particulier, les provinces de l'Atlantique ont remarqué avec intérêt les cérémonies d'inauguration qui, en mars dernier, ont marqué la fondation de ce qui, nous l'espérons, deviendra un des États membres du Commonwealth, la Fédération des Antilles.

Nous, c'est-à-dire, les habitants de l'Est du Canada, nous intéressons beaucoup à cette évolution, parce que, comme je l'ai déjà dit, les Antilles sont, en réalité, un de nos meilleurs clients. C'est curieux, tout de même